

la Sirène N°59



P.7 **Journée citoyenne**



P.11 **La randonnée**



P.12 **Les carriolades**



P.19 **La pierre qui vire**

Bulletin municipal de
Remilly-en-Montagne



Mai 2018

Mon travail de ces derniers mois m'a beaucoup éloigné de Remilly et je suis extrêmement reconnaissant à l'équipe municipale qui a assuré la continuité dans la gestion de notre village. Sébastien Garrot, premier adjoint m'a remplacé efficacement lors de nombreuses réunions et c'est une grande satisfaction pour moi. Anabelle Galorin, second adjoint, dont l'activité professionnelle s'est beaucoup intensifiée a souhaité quitter son poste tout en restant conseillère municipale. Elle a été tout naturellement remplacée par Chantal Denuit qui s'investit sans compter dans la gestion des espaces verts de Remilly. Ces nouvelles responsabilités davantage orientées vers l'environnement lui permettront de continuer le travail remarquable qu'elle accomplit depuis le début du mandat tel qu'en témoigne le fleurissement du village en ce printemps 2018. Thierry Bernard, troisième adjoint en charge de la communication, permet entre autres, à notre bulletin municipal d'exister et d'être apprécié bien au delà des limites communales. Je le remercie également chaleureusement. Tous les conseillers sont très actifs et grâce à eux, nous gardons cette vitalité qui caractérise tant notre village. Vous ne vous y trompez pas et vous nous encouragez dans ce sens comme en témoigne l'affluence lors de la commémoration du 8 mai ou lors de la dernière journée citoyenne. C'est pour nous une belle récompense.

Au sortir de ces 6mes Carriolades qui ont illuminé Remilly je tiens également à remercier l'équipe de La Chassignole, Stéphanie Garrot et tous les bénévoles qui ont rendu cet événement possible.

Nous continuons notre travail de remise en état du cimetière et une douzaine de tombes vont faire l'objet d'une procédure de reprise. N'hésitez pas à nous communiquer les informations que vous pourriez avoir à ce sujet car, dans certains cas, le dossier est mince. L'aire de jeux est achevée et elle a été vite investie par les enfants du village et d'ailleurs. Là aussi c'est une belle récompense. L'incendie et la fuite d'eau du 14 avril dans l'appartement au-dessus de la Mairie ont été un coup dur au sortir de l'opération « Cœur de Village » mais fort heureusement le bâtiment a été préservé et nous espérons vite faire réparer ces dégâts.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Amicalement

Marc Chevillon

La photo mystère

La nouvelle photo mystère



Réponse du numéro précédent



Mentions légales

Responsable de publication

Marc Chevillon

Rédaction

Marc Chevillon : *Communications municipales*

Vincent Lemonde : *Journée citoyenne*

Aurélie Garnier : *L'atelier cuisine*

Delphine Gendulphe : *L'atelier lessive*

Florence Nicolle : *La randonnée, La Chassignole, Les rendez-vous de La Chassignole, De la culture autour de chez nous, Martine et la brebis, La pierre qui vire*

Blanche et Emile : *L'aire de jeux*

Monique Bonin : *Une belle histoire*

François Bussière : *Mise à jour Pratique*

Photos

Monique Bonin : *Couverture, Cérémonie du 8 mai, Journée citoyenne, Les Carriolades*

Christian Bauer : *La photo mystère, L'atelier lessive*

Emile Chevillon : *Journée citoyenne*

Delphine Gendulphe : *L'atelier cuisine*

Florence Nicolle : *La randonnée, Martine et la brebis*

Pascale Ducamin : *Les Carriolades*

Thierry Bernard : *Les Carriolades*

Conception - infographie

Thierry Bernard

Christian Bauer : *Philibert le ver*

Sommaire

Le mot du Maire

02

Communications
municipales

04

Culture
Temps libres

09

Regards

17

Pratique

21

Mairie : 15 Grande rue
21540 Remilly-en-Montagne
Tél : 03 80 23 63 84
Secrétariat : Virginie Richard
Ouvert le mardi et vendredi
de 09h30 à 11h30

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne
Retrouvez la Sirène sur www.ouche-montagne.fr dans les publications de Remilly-en-Montagne



Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises les 12 janvier, 16 mars et 4 mai.

Chemin de La Fortelle

Même si peu de nos habitants sont concernés, le chemin de la Fortelle est très fréquenté et nécessiterait une remise en état ou la pose d'un revêtement.

En tant que chemin rural, la commune n'a pas d'obligation d'entretien et ne peut donc obtenir de financements.

La requalification en voie communale permettrait de demander des aides financières et obligerait la commune à entretenir cette voie par la suite.

Le conseil municipal examine des solutions et des devis pour remédier à cette situation.

Etude du PAP de la ligne haute tension

Dans le cadre de la rénovation de la ligne HT Arnay-Crugéy-Vielmoulin, le Plan d'Accompagnement du Projet (PAP) prévoit une allocation de 42 741€ à la commune sur les 550 000€ disponibles.

Cette somme serait utilisée pour l'enfouissement des lignes électriques d'une première

zone : « Rue de chaux-Grande rue-Rue des Carmes » telle qu'elle figurait initialement dans l'opération Cœur de Village. Un dossier a été déposé courant mars et une étude sera réalisée prochainement avant d'envisager des travaux en 2019.

Linky

M. le Maire propose de suivre l'exemple de la ville de Castres pour encadrer la mise en place des nouveaux compteurs communicants LINKY. Il ne s'agit pas de se substituer aux habitants qui restent libres de faire installer ce compteur mais plutôt d'organiser et de cadrer

l'intervention des entreprises sous-traitantes de Enedis pour les accompagner et pour favoriser la communication et l'information des usagers. Pour information, à Remilly, le déploiement de Linky devrait commencer au premier semestre 2020.

Aire de jeux

L'installation est faite et contrôlée. Le site a été sécurisé et le muret de pierre sèche remarquablement réparé lors de la Journée Citoyenne.

Appartement situé au dessus de la Mairie

Suite au départ de Céline Caron, Emilie Nicod, la nouvelle locataire a commencé son emménagement le vendredi 13 avril. Durant la nuit du 13 au 14, un incendie s'est déclaré autour de la plaque de cuisson provoquant également une

fuite d'eau qui a inondé les bureaux de la Mairie. Nous attendons le verdict des assurances mais une partie des murs devra être refaite ainsi que la cuisine et toutes les peintures de l'appartement.

Approbation compte de gestion et compte administratif 2017

Mr le Maire donne la parole à Mme Virginie Richard, secrétaire de Mairie pour la présentation du compte de gestion, du compte administratif de l'année 2017 et du budget 2018.

Elle rappelle que le compte de gestion est le

compte tenu par la Trésorerie et le compte administratif est celui tenu par la Commune. Ces deux comptes doivent être strictement identiques. Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif. Après lecture ils sont approuvés à l'unanimité.

Investissement

Dépenses Prévues : 319 708,19

Réalisé : 192 586,86

Reste à réaliser : 43 866,00

Recettes Prévues : 319 708,19

Réalisé : 308 012,54

Reste à réaliser : 23 170,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 115 425,68

Fonctionnement : 153 989,46

Résultat global : 269 415,14

Fonctionnement

Dépenses Prévues : 215 891,97

Réalisé : 80 424,84

Reste à réaliser : 0,00

Recettes Prévues : 215 891,97

Réalisé : 234 414,30

Reste à réaliser : 0,00

Attribution des subventions

M. le Maire reprend la liste des subventions que la commune a versées sur 2017.

La MJC de Sombernon n'existe plus en 2018. La subvention de 50€ qui lui était attribuée est reversée à COLLIN'ART qui organise le festival « Perché sur la Colline » à Sombernon le 8 septembre.

Le conseil municipal adopte donc cette liste à l'unanimité :

- FNACA : 35.00€
- CAUE : 50.00€
- Association «Au fil des lignes» : 60.00€
- Fondation du patrimoine : 50.00€
- Association sportive du collège de Sombernon : 60.00€
- Agey et ses environs : 15.00€
- Vallée Animations : 50.00€
- Familles Rurales du canton de Sombernon : 50.00€
- Collin'art : 100.00€

Affectation du résultat

Le résultat est affecté en report à nouveau à l'unanimité.

- excédent de fonctionnement :	42 116,49
- excédent reporté :	111 872,97
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	153 989,46
- excédent d'investissement :	115 425,68
- déficit des restes à réaliser :	20 696,00
Soit un excédent de financement de :	94 729,68

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	153 989,46
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	153 989,46
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	115 425,68

Budget primitif 2018

Adopté à l'unanimité :

Investissement

Dépenses : 149 572,68

Recettes : 170 268,68

Fonctionnement

Dépenses : 260 067,46

Recettes : 260 067,46

Vote des trois taxes

L'ensemble du conseil municipal vote à l'unanimité pour qu'aucun des taux des trois taxes ne soit augmenté. Les taux restent donc inchangés depuis 2012 :

- taxe d'habitation : 4.01%
- taxe foncière (bâti) : 5.28%
- taxe foncière (non bâti) : 19.97%

Remplacement 2ème adjoint

En raison de son activité professionnelle qui ne lui permet plus de s'investir dans la gestion de la commune comme elle le souhaiterait, Mlle Annabelle GALORIN a présenté sa lettre de démission à Mme le Préfet en tant que second

adjoint. Elle restera conseillère municipale. Chantal DENUIT a été élue 2ème adjoint le 4 mai à l'unanimité. Elle sera plus particulièrement en charge des espaces verts et de l'environnement.

Cérémonie du 8 mai



Journée citoyenne



Remilly-en-montagne, c'est d'abord un coup de cœur. Le village escalade la colline entre forêts et pâturages. On y trouve des tables de pique nique, un jardin libre d'accès qui domine la vallée, un terrain de boule et un autre avec des jeux pour enfants. Quand on rentre au cœur du village, on découvre le portrait des villageois au milieu de la salle du conseil. On ressent une présence, une vie qui transparait derrière les vieilles pierres rénovées.

Les journées citoyennes nous permettent de découvrir qui se cache derrière cette vie communale. Une cinquantaine de personnes se rejoignent de bonne heure le samedi matin. Autour de cafés et croissants, Marc nous propose de rejoindre des groupes thématiques :

nettoyage des voies, débroussaillage, entretien des arbres et des infrastructures du village, peintures, ... C'est l'occasion de faire connaissance avec ses voisins durant une journée. Anciens et plus jeunes se côtoient, travailleurs des villes et travailleurs des champs, jeunes administrés et familles historiques. On parle de l'histoire du village, des habitants d'antan qui habitaient nos maisons. Le travail devient un prétexte à la rencontre. Les liens se tissent jusqu'au repas du soir. Les pizzas artisanales cuites dans le four à pain rénové lors de la précédente journée citoyenne agrémentent l'apéritif. La bonne humeur et la bienveillance sont au rendez-vous jusqu'à la prochaine occasion de se retrouver...



Coupe d'un frêne sur la Grande Rue



Nettoyage des écoulements d'eau de pluie

Mouvements de population

Mathis est né le 4 mars. Fils de Aurélie Coqblin et de Vincent Lemonde au 3, rue des Poils Blancs, nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de bonheur à tous les trois.

Céline Caron a quitté l'appartement T3 au des-

sus de la Mairie. Emilie Nicod et ses deux enfants, Anna et Lino devaient lui succéder, mais suite à l'incendie accidentel de l'appartement le 14 avril, ils se sont installés provisoirement dans le gîte de Catherine et Salvatore Orlando.

Dialogue avec Philibert

Je retrouve Philibert, le ver de terre après quelques mois.

- Alors Philibert, as-tu de nouvelles questions à me poser sur le village ?



- Je voudrais plutôt apporter quelques informations sur un animal qui avait presque disparu de notre rivière. L'écrevisse à pattes blanches est une espèce classée en danger sur la liste rouge mondiale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Différentes actions sont menées depuis 5 ans pour permettre la conservation de cette espèce emblématique des cours d'eau français, dont la présence est signe de bonne qualité du milieu aquatique. Une bonne nouvelle en matière d'environnement ça fait du bien non ?

- C'est sûr mais comment sait-on que ces crustacés sont présents ?

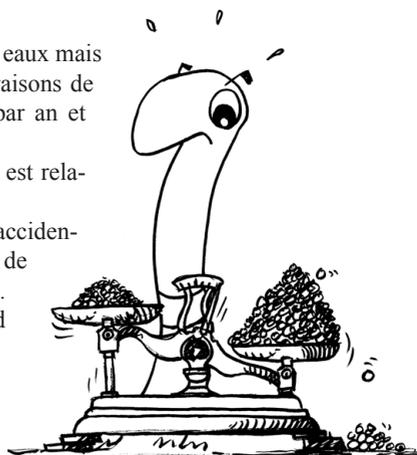
- C'est le syndicat de bassin de l'Ouche qui dans son contrat de bassin s'est fixé l'objectif de préservation des 5 populations d'écrevisses à pattes blanches qui restent encore. A ce titre, notre Sirène représente un réservoir de biodiversité potentiel en tant qu'affluent de l'Ouche.

- Pourquoi sont-elles menacées ?

- Il y a d'abord la pollution et la turbidité des eaux mais leur fécondité est faible ce qui est une des raisons de leur déclin. Elles se reproduisent une fois par an et pondent 60 à 150 œufs en moyenne. En règle générale, le pourcentage d'éclosion est relativement faible.

En comparaison l'écrevisse de Louisiane, accidentellement importée dans certaines régions de France est sexuellement mature vers 6 mois. Elle se reproduit plusieurs fois par an et pond 200 à 700 œufs à chaque fois.

**- Voilà donc une raison de plus de prendre soin de notre jolie rivière...
Merci Philibert.**



L'atelier cuisine

En février, quelques curieuses se sont retrouvées pour cuisiner autour du thème de « La cuisine végétarienne ».

Un après-midi convivial où ont été préparés un feuilleté de tofu mariné sauce à la courge, un gâteau chocolat/courgette et une petite crème au lait d'amande.

Certains sont venus nous rendre visite et la bonne humeur était au rendez-vous.



Le soir, la dégustation s'est faite autour d'un petit verre de la microbrasserie de Mâlain...

Nous comptons reproduire l'expérience sur le thème des cuisines du monde ou un autre thème qui pourrait vous plaire. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

L'atelier lessive

La lessive... cette substance dont tout le monde a besoin pour la « corvée de linge », est assez coûteuse et pas très naturelle. Voilà plusieurs années maintenant que je la fabrique très simplement.

Depuis quelques mois, l'idée de partager mon expérience me trottait dans la tête...

La Chassignole m'en a donné l'occasion le dimanche 4 mars.

Les remillois ont donc été conviés à un atelier « Je fais ma lessive moi-même ».

C'est dans la salle des mariages que se sont retrouvés quelques curieux (et pas seulement des curieuses !) pour un beau moment rempli d'échanges. Chacun y allait de son commentaire, de sa petite question précise ou de son conseil pratique pour ponctuer la « démonstration ». Certains ont même livré des recettes pour remplacer nos produits ménagers toxiques.

Qui aurait cru que d'un atelier au thème « ménager » pouvait se dégager une ambiance aussi sympathique ?

Au terme de l'après-midi, au cours duquel nous avons aussi fabriqué du savon liquide pour se laver les mains, chacun a pu rapporter chez lui un peu de lessive et de savon pour « essayer » !

Le bilan est bon : 4 personnes sont satisfaites de la lessive et au moins 2 en ont fabriqué depuis. Quant au savon, une personne a essayé de l'utiliser à la place du gel douche mais l'essai a été peu concluant ! Gardons-le pour les mains, mais pourquoi ne pas se lancer dans des expériences pour trouver une recette qui nous accompagnerait sous la douche ?



Vous n'étiez pas à l'atelier et vous vous en mordez les doigts ? En espérant vous avoir donné envie de tenter l'expérience de la lessive et/ou du savon maison, voici les recettes en guise de séance de

rattrapage ! N'hésitez pas à me faire part de vos remarques et aussi de vos recettes qui pourraient peut-être alimenter une rubrique dans notre chouette Sirène...

Ma lessive liquide

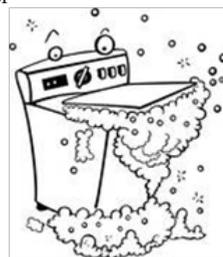
Ingrédients :

- 2L d'eau
- 80g de savon en paillettes
- 1 c.à s. de bicarbonate de soude (désodorise, adoucit, blanchit)
- 2 c.à s. de cristaux de soude (adoucisent et renforcent l'action du savon)
- 2 c. à s. de vinaigre blanc (adoucit, combat le calcaire)
- des huiles essentielles

- 1) Faire bouillir l'eau et retirer du feu.
- 2) Ajouter immédiatement les copeaux de savon puis mélanger (avec un fouet)
- 3) Ajouter ensuite le bicarbonate et les cristaux de soude ainsi que le vinaigre puis mélanger.
- 4) Laisser refroidir tout en mélangeant de temps en temps (pour éviter la solidification) et ajouter de l'eau si le mélange paraît trop épais.
 - Lorsque le mélange est froid et que la consistance souhaitée est obtenue, vous pouvez le verser dans une bouteille.
 - Vous pouvez ajouter quelques gouttes d'une huile essentielle de votre choix au moment de faire une lessive.

Conseils :

- secouer énergiquement la lessive avant chaque utilisation.
- éviter de l'utiliser sur la laine et les vêtements noirs.



Mon savon liquide

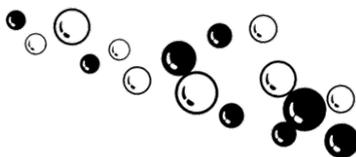
Ingrédients :

- 500ml d'eau
- 3 c. à s. de savon en paillettes
- 1 c.à s. d'huile d'olive
- 1 c. à c. de glycérine végétale

- 1) Faire bouillir l'eau et retirer du feu.
- 2) Ajouter immédiatement les copeaux de savon puis mélanger (avec un fouet)
- 3) Ajouter ensuite l'huile d'olive et la glycérine puis mélanger
- 4) Laisser refroidir tout en mélangeant de temps en temps (pour éviter la solidification)
 - Lorsque le mélange est froid, vous pouvez le verser dans une bouteille pour le conserver puis dans un flacon pompe pour l'utiliser.
 - Ce savon ne mousse pas, il a peu d'odeur, mais il lave !

Conseils:

- secouer énergiquement le savon conservé dans la bouteille avant de recharger le flacon pompe.



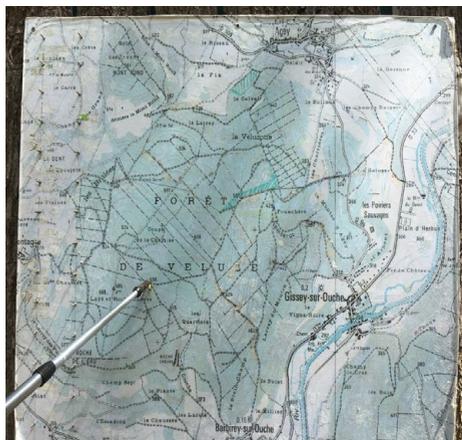
La randonnée



La Chassignole n'avait plus organisé de randonnée depuis 15 ans. Et dimanche 29 avril, Guy Garrot a emmené avec lui 18 adultes et 10 enfants sur le Mont Rond : 14km de chemins à travers bois, des points de vue superbes sur la Vallée de l'Ouche, la fameuse grotte de Roche Chèvre, un pique nique sur la Roche de Leu (ou de l'Eau), et pour finir, une très jolie cabotte cachée sous la mousse...

La randonnée s'est terminée vers 16h par un goûter-brioches place de la mairie, et la pluie s'est mise à tomber...

Un grand merci à Guy, qui a passé du temps à préparer le parcours, et n'hésitant pas à tronçonner quelques troncs qui barraient les sentiers. Vivement la prochaine !



Les 6èmes Carriolades







L'aire de jeux

L'aire de jeu a été installée cet hiver, les enfants de Remilly l'apprécient beaucoup, et nous les avons interrogés : Lilie, Lila et Léna la trouvent bien, Zoé aime, Lou la trouve trop bien et Jephthé super, comme Flavie. Léo la trouve chouette tandis que Anna et Lino l'adorent, sans compter Suzie qui sans hésiter

la trouve cro bien ! Tous aiment le nid (ou la toile d'araignée, les fils, ...) et les plus petits apprécient la cabane, le tape-cul ou le jeu à ressort. En bref, les enfants du village aiment l'aire de jeux, ils y vont souvent, leur attraction favorite est le nid et nous encourageons ceux qui n'y sont pas encore allés à le faire !



La Chassignole

Le 3 mars, 18 personnes étaient présentes à l'Assemblée Générale de la Chassignole, avec les bilans financiers et d'activités sur grand écran s'il vous plaît !

Cette année, nous tenterons de nous rapprocher de l'association d'Agey - La Source - à travers le Festicrevisse, les Carriolades, nos fêtes respectives...

46 Remillois sont adhérents de l'association du village, une trentaine de bénévoles se sont portés volontaires pour les Carriolades : tout cela nous rassure et renforce l'esprit rassembleur de l'association, qui souhaite porter des projets festifs et collectifs. Merci encore à tous pour votre soutien et votre bienveillance !

Les rendez-vous de la Chassignole

le 22 juin à 20h30,

Le Festival de Caves s'invite à Remilly ! Nous les avons déjà reçu l'an dernier, ils reviennent avec un nouveau spectacle de théâtre, spécialement créé pour être joué... dans une cave ! Spectacle payant sur réservation.

le 26 juin à 20h30,

L'Harmonie du Val d'Ouche viendra répéter devant le public remillois son nouveau répertoire pour la 4ème année !

le 21 juillet : tous au Festicrevisse !

Le nouveau festival musical d'Agey, organisé par la Source d'Agey et la Chassignole de Re-

milly, voit le jour cet été, avec au programme de la pop, du blues, et du rock'n roll ! Ouverture du Jardin du Soleil à 19h, buvette et Food Truck sur place.

le 26 août :

Fête annuelle du village, avec tir à la carabine, hippo glouton, course à la cuillère et autres forts à l'élastique, réservez votre dimanche !

Et peut-être en septembre une nouvelle randonnée proposée par Guy Garrot, une soirée cinéma... nous vous en dirons plus dans votre boîte aux lettres ou votre boîte mail.

De la culture autour de chez nous !

La culture, c'est ce qui nous permet de nous retrouver, de partager un moment, de réfléchir, de voir les choses autrement, de se détendre, d'apprendre, de rire ou de s'émerveiller...
Et il y a de quoi faire sur notre beau territoire !

MAI :

dimanche 27 à Savigny-sous-Mâlain : le petit marché bio et local
dimanche 27 à Gissey : Vide-grenier

JUIN :

samedi 2 à la salle des fêtes de Mâlain : ciné-concert avec Scènes Occupation et la Lyre de Hurlevent
samedi 2 juin : ludothèque de 10h à 12h à la bibliothèque de Sombernon
dimanche 24 juin : F'Estivale des enfants à Agey organisée par la CCOM. De nombreux stands pour les enfants, et des spectacles pour tous de 10h à 18h.
29 juin à Grobois-en-Montagne : « Camping », duo théâtral

JUILLET :

dimanche 1er à Gissey : Randonnée VTT
samedi 7 juillet à la bibliothèque de Sombernon : ludothèque de 10h à 12h
samedi 14 à Gissey : Cinéma « Sous les étoiles »
samedi 21 à Agey : Le Festicrevisse, 1ère édition d'un nouveau festival de musique pop-blues-rock ! A partir de 19h

AOÛT :

samedi 4 à la bibliothèque de Sombernon : ludothèque de 10h à 12h

SEPTEMBRE :

samedi 1er à la bibliothèque de Sombernon : ludothèque de 10h à 12h
samedi 8 septembre à Sombernon : festival Perchés sur la Colline, arts de la rue, spectacles de cirque, théâtre et jeune public
samedi 8 ou 15 septembre à Gissey : Ciné-Concert en partenariat avec « Scènes Occupations »

Quand vous ouvrez un livre,

vous n'avez pas besoin d'identifiants,

vous ne cochez pas de conditions générales d'utilisations incompréhensibles et longues comme un annuaire.

Aucun algorithme ne peut suivre votre lecture, vos habitudes de lecture, en extraire des données personnelles et les revendre à des tiers.

Aucun logiciel ne peut suivre vos réactions, savoir à qui vous offrez ou prêtez ce livre.

Aucune application ne peut vous interrompre et vous envoyer des messages publicitaires, politiques ou autres en rapport avec le contenu que vous lisez.

Plus que jamais, lire un livre est une liberté.



Martine et la brebis

La ferme du centre du village est précieuse. Ça meugle, ça crie, ça rigole, ça bêle, ça pétarade. Les seaux se remplissent, se vident, la farine se moude, le foin se déroule, les poules couvent. Et tout ça, tous les jours, toute l'année. Et pourtant, rien n'est jamais pareil... Belle leçon de vie, où l'on découvre l'humain au service de la vie, face à l'attachement maternel instinctif de la brebis.

« Si tu veux bien, on prend le cas de figure : la brebis, elle vient de faire son agneau. Bon, il est mort. Il était trop gros ou elle a pas pu le faire. Bon. A côté, tu as une brebis qui en a fait trois. Faut bien que tu comprennes qu'une brebis, ça a deux mamelles. Pas possible d'élever trois agneaux. Alors, déjà qu'il est tout petit, le petit triplé... Et c'est qu'à côté, tu te retrouves avec une brebis qui bêle parce qu'elle n'a plus son agneau, et qui a plein de lait.

Une brebis, si tu lui donnes un autre agneau à s'occuper, elle n'en veut pas. Elle est prête à lui donner des coups de pieds, à l'écraser. Une vache, c'est pas pareil, c'est plus facile.

Alors voilà. Mais c'est pas facile à expliquer, comme ça... Bon.

Tu prends ton agneau. Le mort. Tu le pends par les pattes, tu vois ? Comme un lapin si tu préfères. Et puis tu lui enlèves la peau, tu vois ? Tu coupes à la base des petites pattes de derrière. Bon. Il faut faire ça vite, juste enlever la peau, c'est tout. Alors tu le dépiautes, jusqu'au cou. Mais il faut bien comprendre que le cou, tu le coupes à la moitié, comme ça tu pourras mieux l'enfiler sur le petit triplé, celui qui est vivant.

Parce que l'essentiel, c'est de bien enfiler la tête et les petites pattes de devant. Tu vas donc enfiler la peau sur le petit agneau vivant, la tête, la petite patte de devant, l'autre, jusqu'à la queue, comme un pull quoi.

Après, on peut mettre une petite ficelle sous le ventre pour que ça tienne, mais surtout en mettant un petit torchon entre la peau et le petit vivant, parce qu'autrement, le risque, c'est que la peau, ça fait glacé, il faut faire attention. Ou alors ça peut lui donner trop chaud dans la bergerie, au printemps.

Souvent, l'agneau vivant est plus petit que le mort qui est gros en général. Le vivant, c'est un petit triplé, et du coup, la peau est trop grande, ça pend un peu, derrière. Quand il fait ses besoins, ça peut faire du poids à porter pour le petit agneau, il faut bien faire attention à tout ça.

Je lui laisse trois ou quatre jours, parce que la brebis c'est tellement délicat, elle sent tout de suite. Mais c'est pas facile à faire, ça. Déjà que je suis mal parce que j'aime pas en perdre...

Tu peux aussi prendre l'agneau mort, tu le caches vite, et puis, discrètement, tu enduis le corps du petit triplé, vivant, du liquide qu'il y a sur le mort-né. Tu le badigeonnes bien partout, sous le ventre, bien sous la queue, avec ta main. Il faut le faire bien, c'est comme ça que je fais, discrètement, quitte à lui mettre un petit bout de la délivrance de la mère sur le dos, comme ça. Elle va tomber, mais tant que ça tient, ça tient. C'est du placenta, du liquide amniotique si tu veux.

La brebis va le lécher, c'est comme ça. Mais c'est tellement délicat et malin, une brebis, qu'au bout de trois ou quatre heures, elle peut s'apercevoir que ce n'est pas le sien, et elle va le rejeter. Alors là ça se complique, il faut trouver une solution pour le faire téter, le triplé. Oh je le vois tout de suite, elle fait comme ça, avec ses yeux, sa tête... Oh je dis, c'est foutu ! Une brebis, ça met des coups de tête ; il y en a qui se mettent carrément sur l'agneau, elles le tueraient.



Si tu fais tout bien, que ça ne marche pas, que finalement tu l'attaches, au bout d'un moment elle capitule. J'ai toujours persisté, j'y suis toujours arrivée, mais il faut y passer du temps.

Quand une brebis est pleine de lait, c'est dommage de ne pas s'en servir. Le lait du biberon revient cher, les agneaux ne poussent pas pareil, et la brebis va bêler de toute façon. Et puis autant sauver un petit malheureux pour qu'il tâte sous la brebis. Une brebis qui bêle parce qu'elle a pas d'agneau, ça me fait mal au cœur, j'aime pas ça. Alors quand je sais que ça va

permettre de lui en donner un autre, dessous, ça me donne la force de le faire. Des fois, c'est juste une histoire de « ho, on a oublié d'aller les voir après manger », ou « ça y est je me suis relevée trop tard ». Mince : tu te lèves le matin, déjà tu es mal, c'est de ta faute, et après il faut le dépiauter, c'est dur, couper un petit agneau, c'est pas agréable. Il faut prendre sur soi, mais bon, c'est pour la bonne cause.

On peut dire que oui, dans la vie, j'ai aimé mon métier ! C'est ma passion de passer du temps auprès des bêtes. »

Une belle histoire

Une belle histoire qui trouve son aboutissement avec l'exposition, au lavoir, de ces très belles photos de notre village, réalisées il y a « un siècle ! »



Claude Sébastien Laborey est né le 1er mars 1821 à Remilly, fils de François Laborey et de Madeleine Lamarche.

Le 15 juillet 1844 il épouse Anne-Marie Martenot originaire de Saint Seine l'Abbaye, à Dijon où il est boulanger. De cette union naît une fille prénommée Marie Madeleine, le 8 avril 1845 à Dijon.

On retrouve Sébastien à Paris : boulanger rue de Bondy, puis de retour à Remilly « rentier » où il exerce la fonction de Maire de 1878 à 1887.

Il décède le 16 mai 1887 à son domicile « La source »

Sa fille Marie Madeleine épouse Edmond Barré le 14 février 1865.

De cette union naîtront 2 petites filles de Sébastien :

- Jeanne le 4 juin 1865 à Paris qui épousera Georges Rachet le 14 février 1887 à Paris.
- Camille le 8 juin 1868 qui épousera Léon Désiré Chevreau le 9 mars 1889 à Paris.

La génération suivante verra la naissance de 5 arrières petits-enfants de Sébastien :

- Madeleine Rachet
- Suzanne Rachet

Toutes deux donatrices de 2 vitraux de l'église de Remilly qui portent leurs noms.

- Gaston Rachet
- Georgette Rachet
- Maurice Chevreau

Deux vitraux portant les noms de Sébastien Laborey et Anne-Marie Martenot se trouvent également dans la Chapelle « dite des hommes » de l'église.

Le jardinier figurant sur les photos est : Pierre Paillet, originaire de Gisse sur Ouche et habitant à Remilly avec son épouse Marie, épicière.

Toutes ces personnes figurent, pour la plupart, sur les photos qui font l'objet de l'exposition proposée au lavoir grâce à Mr Urvoy qui a sauvegardé ce témoignage de notre village du début du 20ème siècle et nous en a fait don.

La Pierre qui Vire



La Roche Rapine (Mâlain), la Brèche de Roland (Mesmont), la Roche des Fées (Crugey) ou des Vieilles (Antheuil), la Roche Virante de la Combe aux Mamouths (Lantenay), la Pierre qui Vire (St Jean de Boeuf), le Pas de l'Ane de la Vierge (Vielmoulin), la Demoiselle des Seulerons (Pasques)...

Toutes ces pierres et ces roches sont comme un grand livre d'images permettant de découvrir certains fondements de notre culture.

La pierre a toujours représenté un élément prépondérant de notre vie courante et religieuse : outils, armes, murs, sculptures, sarcophages, temples, cathédrales et pyramides... Quand on n'avait pas encore de carte pour se repérer, les pierres aux formes remarquables étaient autant de repères naturels.

Lili Jaxon pose ici près de la Roche vire (ou qui vire), dans la combe Maladière, côté combe de Beuchail, à Fleurey-sur-Ouche. On dit qu'elle tourne douze fois

sur elle-même à minuit la nuit de Noël. On dit aussi que c'était le lieu de rendez-vous des sorciers. Croyez ce que vous voulez, mais c'est l'érosion qui a provoqué la forme de champignon de la Roche Vire, pas le diable !

Une quarantaine de « pierres qui virent » ont été dénombrées dans la seule Côte d'Or.

Ces roches sont le prétexte à de nombreuses légendes, et les versions changent selon la personnalité du conteur, le public, le contexte.

L'histoire : une mère très pauvre s'en va, avec son enfant en bas âge, tenter l'aventure au premier des douze coups de la messe de minuit. Rendue aux abords de la pierre interdite, le couvercle de pierre s'ouvre et la femme découvre un fabuleux trésor. Elle se précipite à l'intérieur du rocher, posant son enfant à ses côtés, remplissant avidement son tablier de pièces d'or, car elle sait qu'elle a peu de temps avant que la pierre ne se referme.

Elle sort au douzième coup de minuit, chargée du précieux trésor, et la pierre se referme jusqu'à l'an prochain sur le trésor... et sur l'enfant !

La femme, désespérée, rentre chez elle et avoue au mari son forfait. Il lui faudra expier toute l'année pour retourner à la roche qui vire. Au premier coup de minuit, la roche s'ouvre et l'enfant apparaît, frais et bien portant, pardonnant sa mère de son inconséquence !

Parfois, c'est le père qui tente sa chance et se retrouve enfermé. Sa fille le sauve en invoquant la vierge Marie. La pierre peut ne s'ouvrir que tous les cent ans, et l'enfant ressort toujours bien dodu et souriant. A St-Léger-Vauban, c'est à midi que la pierre vire trois fois, ou au moment de l'élévation à Pâques, ou pendant la messe des Rameaux.

Ailleurs, la mère, folle de tristesse, ne retrouve jamais son enfant, et le chagrin et le malheur s'invite pour toujours dans le foyer. Ailleurs encore, la mère est un personnage avare, dont le souci n'est pas

d'avoir de quoi nourrir son enfant, mais d'être encore plus riche (c'est La Peutte, la Mauvaise). Les pierres précieuses deviennent alors ternes et sans valeur sorties de leur cachette. On retrouve aussi la Wivre ou un autre être fantastique gardien du trésor. Je vous passe les récits sataniques ou de sorcellerie liés aux pierres branlantes, ou les pierres qui préservent du mal, guérissent, portent bonheur ou font naître les enfants comme les choux ou les roses...

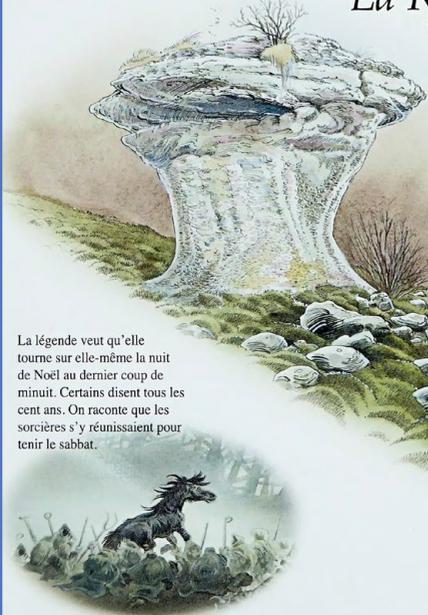
La balade proposée par Guy Garrot nous a permis de découvrir la grotte de Roche Chèvre, qui a sans doute été la source de nombreuses histoires...

Si le sujet vous passionne aussi, allez donc faire un tour à la Maison du Patrimoine Oral à Anost, seul centre de documentation de la région très riche et sympathique, où vous pourrez consulter de nombreux documents écrits ou enregistrés.

03.85.82.77.00 contact@mpo-bourgogne.org

La Roche qui vire

ou encore « Pierre qui vire », « Roche vire », « Roche virante ».



La légende veut qu'elle tourne sur elle-même la nuit de Noël au dernier coup de minuit. Certains disent tous les cent ans. On raconte que les sorcières s'y réunissaient pour tenir le sabbat.

Dans la combe de Beuchail, petite vallée sèche creusée par un cours d'eau aujourd'hui disparu, la « Roche qui vire » évoque de manière très suggestive la forme d'un champignon. Le creusement du vallon a entraîné la formation de ce curieux monument naturel.



dalle nastrée
calcaire de Comblanchien

L'eau, responsable de l'érosion, a isolé un compartiment calcaire. Les couches de roches ont été attaquées de façon différente, selon leur nature, par les gels et les dégels successifs. La partie supérieure s'est alors montrée plus résistante.

Mairie de Remilly-en-Montagne

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 09h30 à 11h30 Tel. : 03.80.23.63.84

e-mail : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr

<http://www.ouche-montagne.fr/33-collectivites-1-territoire/remilly-en-montagne/Mairie>

Secrétaire de Mairie : Virginie Richard

Déchetteries

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / Email : environnement@ouche-montagne.fr

Textiles, Linge, Chaussures :

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

Capsules Nespresso® :

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collectors, placés dans les 4 déchetteries.

Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lantenay	Sombernon	Velars
Lundi		9h-12	14h-17h*	
Mardi	14h17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeudi	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-12h	14h-17h*	9h-12h
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

* Fermeture à 18h en horaire d'été

Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

Le boulanger qui passe

Entre 7h30 et 7h50, du mardi au samedi, le boulanger de La Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.

Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille. Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

Bibliothèques**Gissey :**

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43

e-mail : bibliothequegissey.ccvo@wanadoo.fr

Site internet : www.ouche-montagne.fr

Mercredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

Sombernon :

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72

e-mail : biblio.sombernon@orange.fr

Mercredi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 16h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Transports en commun**Covoiturage :** <http://www.cotedor.fr/cms/aires-de-covoiturage>**Horaires TRANSCO** disponibles en Mairie ou sur : www.cotedor.fr**Horaires SNCF Mâlain - Dijon** (TER direct) :

du lundi au vendredi : 06h07, 07h07, 08h07, 12h38, 17h07, 18h07, 19h07.

Samedi : 07h07, 12h38, 18h07, 19h07. / Dimanche : 12h38, 17h07, 18h07.

Horaires SNCF Dijon - Mâlain (TER direct) :

du lundi au vendredi : 06h34, 07h34, 12h40, 16h34, 17h34, 18h34, 19h34, 20h29.

Samedi : 07h34, 12h34, 17h34, 19h34. / Dimanche : 12h34, 17h34, 19h34, 20h29.

Météo-France

Informations des situations à risque au niveau météo.

N° départemental de Météo-France : 08.99.71.02.21 ou n° court : 3250 (2,99 € / appel + prix appel)

Internet : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/21>

Transport des personnes âgées vers Sombornon et retour :

Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

Urgences

SAMU 15, Pompiers 18, Gendarmerie 03.80.33.42.10

Gardes des pharmacies du secteur «à volets fermés»

Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 25 mai 2018	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 1 juin 2018	Bertrand De Fleurey	Liermais Fleurey sur Ouche	03 80 84 41 51 03 80 33 63 19
Vendredi 8 juin 2018	Bouteiller De la Tour	Rouvray Arnay le Duc	03 80 64 71 96 03 80 90 13 96
Vendredi 15 juin 2018	Des Cordiers Du Serien	Bligny sur Ouche Précy sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 22 juin 2018	De Sombornon	Sombornon	03 80 33 46 14
Vendredi 29 juin 2018	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 6 juillet 2018	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96
Vendredi 13 juillet 2018	De l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 20 juillet 2018	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78
Vendredi 27 juillet 2018	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 3 août 2018	De Pont de Pany Des Louères	Pont de Pany La Roche en Brénil	03 80 23 62 61 03 80 64 76 57
Vendredi 10 août 2018	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 17 août 2018	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 24 août 2018	Bertrand	Liermais	03 80 84 41 51
Vendredi 31 août 2018	De la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 7 septembre 2018	Des Cordiers Du Serien	Bligny sur Ouche Précy sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 14 septembre 2018	De Sombornon	Sombornon	03 80 33 46 14
Vendredi 21 septembre 2018	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 28 septembre 2018	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96